

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**DU GRAND GUÉRET**

**Extrait**

Publié le 25/03/25  
Mis en ligne le 25/03/25

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à seize heures quarante-cinq, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les Membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Convocation envoyée** : le 7 mars 2025

**Étaient présents** : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLÉDIÈRE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. François VALLES

**Étaient excusés et avaient donné pouvoir de vote** : 0

**Étaient excusés** : M. Thierry DUBOSCLARD, M. Jacques VELGHE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Armelle MARTIN

**Nombre de membres en exercice** : 17

**Nombre de membres présents** : 13

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote** : 0

**Nombre de membres excusés** : 4

**Nombre de membres absents** : 0

**Nombre de membres ne participant pas au vote** :

2 lors du vote CAUE

1 lors du vote Initiative Creuse

1 lors du vote ADRT Creuse Tourisme

1 lors du vote CPIE

**Nombre de membres votants** :

11 lors du vote CAUE

12 lors du vote Initiative Creuse

12 lors du vote ADRT Creuse Tourisme

12 lors du vote CPIE

**Quorum** : 9 (atteint)

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LEFEVRE

**RENOUVELLEMENT ADHÉSIONS 2025**

**Rapporteur** : M. Eric BODEAU

Vu la délibération n°124/20 du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2020, modifiée par la délibération n°175/21 du 29 juin 2021, donnant délégation au Bureau Communautaire pour autoriser, au nom de la Communauté, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

Il est à noter que pour les associations dont le nombre d'habitants intervient dans le calcul de l'adhésion, celui-ci est fixé par la Base nationale sur l'intercommunalité et autres collectivités au 01/01/2025 à 29 508 habitants.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau Communautaire, à l'unanimité, décident (pour l'adhésion au CAUE, ne prennent pas part au vote : MM. Alain CLEDIERE et Pierre AUGER ; pour l'adhésion à Initiative Creuse, ne prend pas part au vote : M. François BARNAUD ; pour l'adhésion à l'ADRT Creuse Tourisme, ne prend pas part au vote : M. Jean-Luc BARBAIRE ; pour l'adhésion au CPIE, ne prend pas part au vote : M. Pierre AUGER) :

- d'autoriser pour l'année 2025, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont la liste est jointe en annexe (sous réserve de la transmission des bulletins d'adhésion) ;

et

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs aux versements desdites adhésions.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus  
Et ont signé les membres présents  
Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président,

M. Éric BODEAU



Le Secrétaire de séance



M. Bernard LEFEVRE



Adhésions aux associations pour l'année 2025	
STRUCTURE	ADHESIONS APPEL A COTISATIONS EN €
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
<b>DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	
AMORCE (Accompagnement des Collectivités en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets et de gestion de cycle de l'eau)	784,92 €
ATMO (Observatoire Régional de l'Air Nlle Aquitaine)	3 357,10 €
ENERGIE PARTAGEE - CIRENA	590,16 €
AREC	1 300,00 €
CAUE	11 803 €
Fondation du Patrimoine Habitat	4 900,00 €
CRER	1 296,00 €
<b>DIRECTION LECTURE PUBLIQUE</b>	
ABF (Association des Bibliothécaire de France)	200,00 €
Amis de R. Margerit (les)	25,00 €
Amis de Tristan L'hermite (les)	25,00 €
CGHLM -Généalogie en Marche et Limousin	52,00 €
Lire en Creuse	30,00 €
Images en Bibliothèque	125,00 €
<b>DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SPORT NATURE</b>	
Initiative Creuse	7 927,00 €
ADRT Creuse Tourisme	1 000,00 €
Fédération Française de cyclisme	930,00 €
ADI Nouvelle Aquitaine	2 950,80 €
<b>DIRECTION DEVELOPPEMENT COLLABORATIF</b>	
Réseau français des FABLAB	200,00 €
Leader France	750,00 €
Maison de l'Europe en Limousin -Centre Europe Direct	65,00 €
Recyclabulle	1 475,40 €
Réseau TELA	100,00 €
Archipel	50,00 €
<b>DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES</b>	
Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine	50,00 €
<b>DIRECTION GENERALE</b>	
Intercommunalités de France	3 245,88 €
Association des Maires et Adjointes de la Creuse - AMAC 23	1 386,87 €
Association des Maires Ruraux de la Creuse - AMR23	100,00 €
AAA23 (Agence Aménagement et Attractivité	5 000,00 €
CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Creusois)	2 410,64 €
<b>DIRECTION PETITE ENFANCE</b>	
RESEAU ADERE	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>52 179,77 €</b>
<b>BUDGET TOURISME</b>	
AFDPZ (Association Française des Parcs Zoologiques)	1 415,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 415,00 €</b>
<b>BUDGET TRANSPORTS PUBLICS</b>	
AGIR le transport public indépendant	7 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 200,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200034025-20250313\_54\_2025-DE  
Date de réception préfecture : 25/03/2025